BAC + 3

Chargé d'affaires

Commerciales & **I**ndustrielles

Objectifs

Le chargé d'affaires évolue dans des entreprises à profil hétérogène. Il peut être amené à couvrir des tailles de marché et des zone géographiques très diverses dans tous les secteurs d'activité : industrie, construction, commerce, énergie, services informatiques, banque, immobilier, automobile, etc. y compris dans la sphère de l'économie sociale et solidaire. De ce fait, le spectre d'employeurs potentiel est très large, s'agissant de grandes entreprises, comme de PME.

Compétences

Pour toute entreprise, il contribuera à l'élaboration d'une stratégie commerciale et au déploiement opérationnel du plan d'action par la rédaction des argumentaires en fonction des cibles définies, la planification des actions de prospection, l'organisation ou la participation à des évènements et au suivi des résultats. En perpétuelle interaction avec le service marketing et la direction de son service, il partage ainsi son temps entre la commercialisation des produits ou services de l'entreprise et la coordination des équipes itinérantes et ou sédentaires pour atteindre les objectifs fixés.
La principale mission d'un chargé des affaires est de développer le chiffre d'affaires de son entité. Pour mener cette mission à bien, le chargé d'affaires doit savoir prospecter, déceler les opportunités, gérer les processus commerciaux, animer, former et fédérer les équipes.

Enseignements

- Contribution à l'élaboration d'une stratégie
- Organisation des actions commerciales
- Développement des plans d'actions de fidélisation et de prospection
- Conduite d'une négociation commerciale
- Organisation des campagnes commerciales
- Animation d'une équipe
- Suivi des performances et des compétences de l'équipe
- Approfondissement des connaissances des systèmes de production
- Perfectionnement technique autour des systèmes de production frigorifique de nouvelle génération

Prérequis

- Être titulaire d'un BTS ou d'un titre de niveau 5 (EU) / 120 ECTS, dans le domaine tertiaire ou industriel.

Modalités et délais d'accès

- Retrait des dossiers de candidatures et inscription à partir du mois de janvier (nous contacter).
- Adaptabilité possible de la formation aux personnes en situation de handicap (nous contacter).
- Commission de validation des dossiers en Avril-Mai.
- Entretien individuel en Mai.
- Décision définitive de validation des candidatures fin Juin.
- Date d'entrée en formation : septembre.

Personne en situation de handicap

Notre établissement étudie de manière individualisée avec chaque personne en situation de handicap (PSH) : l'accessibilité des locaux, l'accessibilité des outils et matériels pédagogiques, et l'adaptation des modalités d'examen. Au sein de notre personnel, un référent PSH dédié à ces fins vous accueillera et vous précisera toute mesure d'accompagnement.

Méthodes mobilisées

- Cours théoriques et exercices pratiques.
- Formations Pratiques : Expertise technique, ateliers d'accompagnement, suivi des projets.

Modalités d'évaluation

- Évaluations et CCF
- Examen blanc
- Rédaction des dossiers à présenter à l'examen
- Validité de l'examen par blocs de compétences, Diplôme de niveau 6
- Répertoire national des certifications professionnelles, RNCP 38830 : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38830/#anchor1

Poursuite d'études et passerelles

Le BAC +3 Chargé d'affaires vous permet d'intégrer directement le marché du travail.

Perspectives d'embauche

Les secteurs d'activités dans lesquels les chargés d'affaires exercent sont vastes et englobent à la fois le secteur privé et le secteur public. Ils peuvent travailler dans des groupes et filiales de grandes entreprises, des PME/PMI dans divers domaines tels que les services, le commerce, le BTP et l'industrie. De plus, ils peuvent être employés par des organismes publics, des collectivités territoriales, des cabinets de conseil, des sociétés de services, des agences de publicité, et des médias. La polyvalence de ce métier permet aux chargés d'affaires commerciales de s'adapter à une grande variété de secteurs d'activités.

Types d'emplois accessibles :

- Chargé(e) de développement commercial,
- Chargé d'affaires de l'industrie,
- Attaché(e) commercial(e), Conseiller(e) commercial(e), Délégué(e) commercial(e),
- Chef(fe) de secteur des ventes, Chef(fe) des ventes, Délégué(e) régional(e) des ventes,
- Inspecteur / Inspectrice des ventes, Inspecteur commercial / Inspectrice commerciale,
- Responsable des ventes comptes-clés, Responsable régional(e) des ventes.

Qui peut bénéficier d'un contrat d'apprentissage ?

L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème.

L'âge maximum est de 29 ans (révolus, 30 ans moins 1 jour).
L'âge maximum peut être porté à 34 ans (révolus, 35 ans moins 1 jour) dans les cas suivants :

- L'apprenti veut signer un nouveau contrat pour accéder à un niveau de diplôme supérieur à celui déjà obtenu ;
- Le précédent contrat de l'apprenti a été rompu pour des raisons indépendantes de sa volonté ;
- Le précédent contrat de l'apprenti a été rompu pour inaptitude physique et temporaire.

Dans ces cas, il ne doit pas s'écouler plus d'1 an entre les 2 contrats.

Durée et déclinaison de la formation

La période de formation consiste à fournir un enseignement complété par des périodes de travail en entreprise. Sa durée est de 12 mois. Possibilité de rendez-vous pour l'étude de cas particuliers.

Coût

Aucun frais d'inscription et aucun frais de formation à la charge de l'apprenti.

Le salaire de l'apprenti – contrat d'apprentissage

Si vous souhaitez réaliser un contrat d'apprentissage ou que vous vous trouvez déjà en apprentissage, il faut savoir que la rémunération est différente en fonction de votre âge mais également de votre année d'étude.

Vous pouvez signer un contrat d'apprentissage jusqu'à 29 ans.

	< 18 ANS	18 - 20 ANS	21 - 25 ANS	26 ANS et +
1ÈRE ANNÉE	27% Smic	43% Smic	53% Smic	Salaire le + élevé entre le Smic et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage
2ÈME ANNÉE	39% Smic	51% Smic	61% Smic	
3ÈME ANNÉE (redoublement)	55% Smic	67% Smic	78% Smic	

au 01/01/2024	Euros (€)		
Valeur du SMIC	Horaire	Mensuel	Annuel
Brut	11,65	1 766,92	21 203,04

Source : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2300

Le montant du Smic net perçu par le salarié dépend de l'entreprise concernée et de certaines cotisations liées au secteur d'activité.

Contact

Ensemble scolaire Saint-Louis
Centre de formation
Clos Soubeyran BP 518
26402 Crest
RNCP 38830
Tel : (+33) 04 75 25 66 38
www.stlouis26.eu
marie-laure.blanc@stlouis26.eu
SIRET 77940962200015
Numéro déclaration d'activité 82 2600688 26